



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 21 / 05 / 2026 à 14:17

Date de publication : mercredi 18 mars 2026 à 02:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

OMNISUN

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros

Siège social : 3 Allée des Muriers, 26790
BOUCHET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date 10 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : OMNISUN

Siège : 3 Allée des Muriers, 26790 BOUCHET

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La vente, l'installation, la maintenance et le dépannage de systèmes photovoltaïques ; La vente, la pose, le raccordement et l'entretien de réseaux de fibre optique ; L'achat, la vente, l'importation et l'exportation de tous matériels et équipements liés aux énergies renouvelables et aux télécommunications ; La réalisation de prestations de conseils dans les domaines précités. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous

procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Sébastien, Pascal, Michel BOUZIGUES, né le 6 novembre 1982 à VALREAS (84), de nationalité française, demeurant 3 Allée des Muriers, 26790 BOUCHET.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS

POUR AVIS

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/6457919c-727d-4d82-a605-b22259a68113-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex